

LES INCONTOURNABLES DU DROIT SOCIAL

Public :

Directeurs-trices

Objectifs :

- ✓ Se positionner comme le premier interlocuteur RH au sein de l'établissement
- ✓ Identifier et solliciter les différents partenaires qui peuvent accompagner le Directeur dans le cadre de la gestion des RH
- ✓ Structurer ses connaissances en droit du travail
- ✓ S'approprier les règles en droit du travail et développer les bons réflexes

Pré-requis :

- Aucun

Infos Pratiques :

Durée : 1 journée (7h)

Lieux : France Métropolitaine

Participants : 12 personnes maximum

Programme :

- Le responsable d'établissement :
 - 1^{er} interlocuteur RH des salariés
- Les dysfonctionnements des professionnels
 - Evolution d'une situation
 - Evaluation d'une situation
 - Recadrer
 - Exercer son pouvoir disciplinaire
 - Informer
- La rupture du contrat de travail
 - Accompagnement / outils
 - Licenciement
 - Démission
- Organisation et temps de travail
 - Planification / modification
 - Temps partiel
 - Heures supplémentaires/congés
- Sensibilisation à la problématique du harcèlement
- Le CDD : connaître et comprendre le recours au CDD
 - Motifs / Renouvellement / Formalités / Coûts
- Les partenaires

Moyens Pédagogiques :

- Apports théoriques
- Etudes de cas
- Travaux de groupe
- Quizz

Moyens Matériels :

- PC et vidéoprojecteur

Moyens d'encadrement :

- Juristes spécialisés en droit du travail

Evaluation :

- Questionnaire amont/aval
- Plan d'action personnel
- Attestation de formation